



Interceréales

■ LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE FRANÇAISE



LES CÉRÉALES, UNE FILIÈRE DE SOLUTIONS

S'ENGAGER EN FILIÈRE À TRAVERS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE RESPONSABILITÉ ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Solution aux enjeux du climat :

La filière céréalière s'engage à l'atténuation du changement climatique, grâce :

- Aux ajustements de variétés, d'espèces, de techniques culturales, pour conserver une production céréalière performante dans l'ensemble des territoires du pays.
- À une gestion raisonnée des intrants et de l'eau tout au long des processus de production.
- A la capacité des céréales à capter et stocker du carbone, jouant ainsi un rôle essentiel dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- À des engagements de filière comme le « zéro déchet », ou la production d'alternatives aux énergies fossiles.



Solution à la vitalité des territoires :

- La production de céréales et leur transformation dans toutes les régions françaises **contribuent à la vitalité économique et humaine des territoires** (production, transformation, transport, services pour l'ensemble des métiers).
- Avec plus de 540 000 emplois, la filière céréalière génère une diversité de métiers (agriculteur, chef de silo, formulateur en nutrition animale, logisticien, meunier, malteur, chercheur, négociant...) et de savoir-faire.
- **La moitié des céréales produites en France** et une part conséquente des produits transformés (malt, produits issus de l'amidonnerie) sont **exportés**. La filière céréalière, étant l'une des principales utilisatrices de la logistique massifiée française (ferroviaire et fluviale), joue un rôle important pour le maintien et le développement de ces infrastructures dans les territoires.



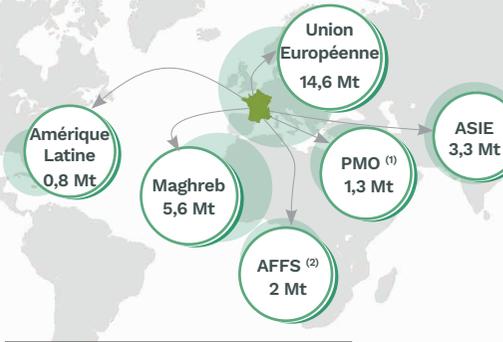
ARVALIS, UN INSTITUT TECHNIQUE D'EXCELLENCE

- Arvalis a pour mission de mettre en œuvre le programme de recherche et développement, et de prospective pour les producteurs de céréales et les opérateurs de la filière.

OÙ VONT LES CÉRÉALES FRANÇAISES ?

28,2 Millions de tonnes*
pour 6,8 milliards d'euros

(Moyenne 5 ans :
campagnes 2018/2019 à 2022/2023)



⁽¹⁾ PMO : Proche et Moyen-Orient

⁽²⁾ AFSS : Afrique Subsaharienne

* 0,6 Mt vers zone hors UE (Suisse & UK)

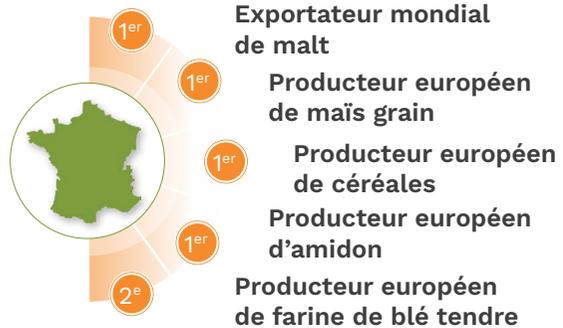
Une solution à l'alimentation de qualité au quotidien :

- La filière doit permettre à chaque Français de se nourrir et d'avoir un bon équilibre alimentaire, grâce à la diversité des espèces de céréales cultivées en France et à leur transformation en produits céréaliers.
- Les produits céréaliers doivent répondre aux attentes des clients, des citoyens, et des consommateurs, en France et à l'international, en restant accessible au plus grand nombre.
- La filière doit assurer une haute qualité sanitaire de ses produits et en garantir une amélioration continue aussi bien pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation animale.

CHIFFRES CLÉS

- ❖ - **65,2** millions de tonnes produites, toutes céréales confondues (moyenne décennale)
- ❖ - **15%** de la surface de la France est cultivée en céréales
- ❖ - **540 000** emplois dans la filière
- ❖ - **1 120** entreprises de collecte, stockage et commercialisation, entreprises de 1^{ère} transformation
- ❖ - **1 tonne sur 2** de céréales produites est exportée
- ❖ - **1 tonne sur 2** de céréales utilisée en France, l'est pour l'alimentation animale
- ❖ - **210 000** exploitations

2^È POSTE DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL AGROALIMENTAIRE DE LA FRANCE



LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE



QU'EST-CE QU'INTERCÉREALES ?

Intercéreales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale**, et **tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, afin de valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.

Les 14 membres d'Intercéreales sont les organisations professionnelles nationales, représentatives de la production, de la collecte et commercialisation, et de la première transformation. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en trois collèges :

Collège Production

AGPB : Association Générale des Producteurs de Blé

AGPM : Association Générale des Producteurs de Maïs

FGC : France Grandes Cultures

Collège Collecte - Commercialisation

La coopération agricole - Métiers du Grain

FNA : Fédération du Négoce Agricole

SYMEX : Syndicat Français de la Meunerie d'Exportation

SYNACOMEX : Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales

Collège Transformation

ANMF : Association Nationale de la Meunerie Française

CFSI : Comité Français de la Semoulerie Industrielle

La coopération agricole - Nutrition Animale

SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale

Malteurs de France

USIPA : Union des Syndicats des Industries des Produits

Amylacés et de leurs dérivés

USM : Union de la Semoulerie de Maïs



23-25 Avenue de Neuilly 75116 PARIS

Tél : 01 44 31 16 23

E-mail : contact@intercereales.com

Site : www.intercereales.com